



Grand Conseil  
Commission de gestion

Grosser Rat  
Geschäftsprüfungskommission

CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

## PRISE DE POSITION DE LA COGEST SUR LE RAPPORT 2018 DE LA BCVs ET SUR LE RAPPORT DU CONSEIL D'ETAT Y RELATIF

---

Monsieur le Président du Grand Conseil,

Mesdames et Messieurs les Députés,

La Commission de gestion (COGEST) a pris connaissance du rapport de la Banque Cantonale du Valais concernant son exercice 2018 et du rapport du Conseil d'Etat y relatif.

La COGEST relève que, lors de l'assemblée des actionnaires du 17 avril écoulé, le Conseil d'Etat, en tant qu'actionnaire majoritaire et garant, n'a pas accordé de décharge pour l'année 2018 à l'ancien président du conseil d'administration et de la direction générale, M. Jean-Daniel Papilloud, ce dernier ayant été en fonction à la tête de la banque jusqu'en mai 2018.

La COGEST demande au Conseil d'Etat de se prononcer sur les décisions qu'il compte prendre dans ce dossier et à quelle échéance.

Sion, le 26 avril 2019

La présidente :

Le vice-président :

Le rapporteur :

Marianne Maret

Patrick Hildbrand

Fabien Girard

